



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale :
MARZAN

Surface totale :
113 ha 65 a 97 ca

Commune de MARZAN(56) -
Surface sur la commune : 66 ha 23 a 17 ca
ZN 6, 7, 8, 12,14, 23, 31, 41p, 43p - ZO 186

Commune de NIVILLAC(56) -
Surface sur la commune : 47 ha 00 a 75 ca
XE 1 2, 5, 56, 60, 87, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119,
120,121, 143, 144 - YW 71, 81, 145, 147, 148, 150, 180

Commune de PEAULE(56)
Surface sur la commune : 42 a 05 ca
YE 150

Manoir à rénover, bois, foncier agricole en partie occupé

Classification PLU : A / NDs / NR

Suivi par :

GUEHO Thierry
(Tél : 02 97 46 57 68)

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Morbihan, Maison de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes - BP 398 -56009 Vannes-Fax : 02 97 46 57 68 E-mail : [cpascal@safer-bretagne](mailto:cpascal@safer-bretagne.fr) où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats